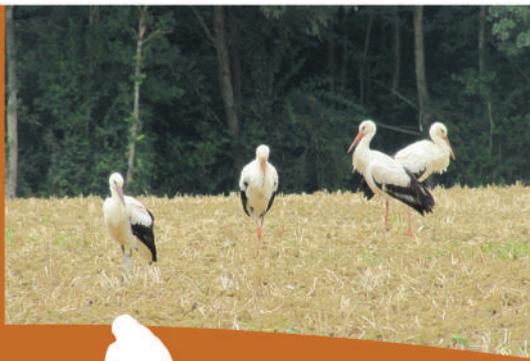
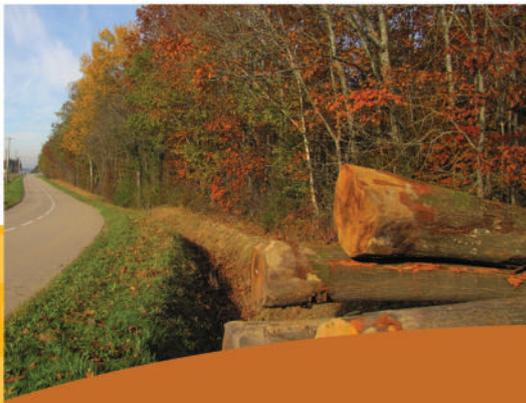


Bulletin Municipal



Domsure

2013 2013 2013



>>>	Mot du Maire	1
>>>	Personnel Communal	2
>>>	Etat Civil.....	3
>>>	Budget principal - Compte administratif 2011.....	4
>>>	Investissements 2012.....	5
>>>	Communauté de Communes.....	6
>>>	Projets 2012 - 2014	7-10
>>>	Enfance et vie éducative	11-15
>>>	Culture et Loisirs	16-19
>>>	La vie des Séniors	20-22
>>>	Les nouvelles activités économiques	23
>>>	Mission Locale Jeune	23
>>>	A savoir	24
>>>	Anecdote historique.....	24

Composition du Conseil Municipal :

Maire : Michel PIRAT
 1^{er} adjoint : Yvan PAUGET
 2^{ème} adjoint : Christine MICHEL
 3^{ème} adjoint : Jean-Luc GIRARD
 Conseillers municipaux :
 Christine DROUILHET, Christine JOUVE, Isabelle PAPIN,
 Lilian BILLET, Xavier DE DOMPSURE, François FERTHET,
 Stéphane MARZA.

Mot du Maire



Infos Mairie

Horaires :

Lundi - mardi - jeudi :
de 9h00 à 12h00

Vendredi :
de 13h30 à 17h30

2^{ème} et 4^{ème} samedi matin de
chaque mois
de 9h00 à 12h00

Contact :

Tél. : 04 74 51 22 25

Courriel :
mairie.domsure@wanadoo.fr

Comme à chaque début d'année, notre bulletin communal permet au conseil municipal et aux associations de retracer leurs activités de l'année écoulée et de vous présenter leurs projets. Mais avant de dresser le bilan, je tiens à remercier, pour leur contribution, les conseillers municipaux, notamment mes trois adjoints qui sont mes relais sur le terrain (rénovation des bâtiments communaux, école, forêt), les employés communaux pour leur implication et l'ensemble des bénévoles des associations qui contribuent à dynamiser notre commune.

Les réalisations :

- La carte communale : sa révision s'achève. L'enquête publique est terminée, le commissaire enquêteur a rendu son rapport mi-décembre. Après consultation des personnes publiques associées (DDT, Chambre d'Agriculture...), le conseil municipal pourra approuver la nouvelle carte communale, il ne restera plus qu'à attendre l'approbation du Préfet.
- La restructuration des bâtiments communaux : elle a débuté en juillet 2012. La nouvelle entrée de l'école est opérationnelle depuis le 12 novembre. Yvan PAUGET, 1er adjoint, développe dans les pages suivantes le planning et le financement de ce gros chantier.
- Le recensement : réalisé au début de l'année 2012 par Mr Didier PASSEMART, il fait ressortir une stabilité de la population, puisqu'il y avait 466 habitants en février 2012 contre 468 en 2007. Si le nombre de naissances sur la commune est faible en 2012, il n'en demeure pas moins que de nouvelles familles se sont installées avec de très jeunes enfants, qui assurent ainsi la pérennité de nos écoles.
- Recrutement d'un nouvel agent technique : embauche de Christophe ROBERT du hameau de Rivet, en remplacement de Michel PAUGET qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1er Juillet 2012. Je remercie Michel pour ses 15 années passées au service de la commune et je souhaite une longue carrière chez nous, à Christophe.

Les projets pour 2013 : les 2 principaux

- Continuation des travaux de restructuration des bâtiments communaux.
- Plateau ralentisseur au niveau de l'école : envisagée dans les projets 2012, la pose sera réalisée en 2013.

L'année 2012 s'est terminée en France et dans le monde, sur fond de pessimisme ambiant, de rigueur et de contexte économique difficile. Mais il nous faut rester confiants dans l'avancement de nos projets.

À retenir dès à présent :

- 4-5 mai 2013 : vogue à Domsure, avec l'apéritif offert par la municipalité à tous les habitants de la commune le samedi 4 mai en fin d'après-midi.

Au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite à toutes et à tous une bonne année 2013 et une bonne santé. Je souhaite aussi un bon rétablissement à ceux qui sont malades et du courage à ceux qui ont perdu un être cher dans l'année. Je souhaite enfin de la tolérance entre nous pour qu'un petit souci ne devienne pas un problème impossible à résoudre.

Votre maire Michel PIRAT

Personnel Communal

Sandrine GRAS :	Secrétariat de Mairie
Brigitte BILLET :	ATSEM
Véronique CRISTAUX :	ATSEM et agent d'entretien
Stéphanie SEZIA :	Agent d'entretien et remplaçante Atsem
Johan PEREAL :	Agent technique chargé des espaces verts
Christophe ROBERT :	Agent Technique depuis le 1 ^{er} mai 2012 en remplacement de Michel PAUGET



Michel & Christophe : passation de pouvoir...

Au retour, il entre à la Tôlerie FILLOD de Saint-Amour comme soudeur.
 Du 1^{er} mai 1977 au 8 août 1980 : il travaille comme ouvrier agricole à la ferme de Bernard ROBIN.
 Du 18 Août 1980 au 25 juin 1982 : il revient à la soudure à la Bressane Chaudronnerie.
 Le 28 juin 1982: il entre à l'atelier PUJOL-PERDRIX de Marboz et y restera 15 ans.

Une cérémonie de départ a eu lieu le samedi 23 juin en présence du conseil municipal actuel, des anciens conseillers des deux mandats précédents, de ses anciens employeurs, de ses collègues et de sa famille. Pour le remercier de toutes ces années passées au service de la population, tout l'attirail du pêcheur lui a été remis.

Bonne retraite, Michel !

Christophe ROBERT, né en 1983 et résidant au hameau de Rivet a pris ses fonctions le 1^{er} mai 2012, en doublon avec le futur retraité jusqu'au 1^{er} juillet, pour parfaire ses connaissances de la commune et de ses habitants, et aussi se familiariser avec les différentes tâches liées à sa fonction.

Il est titulaire d'un CAP en mécanique agricole obtenu en 2001 après sa formation dans l'entreprise Pichon-agro (Aube) qui le gardera jusqu'en 2002. De 2002 à 2006, il arrive dans l'Ain et est recruté comme mécanicien monteur pneumatique chez CSR. En 2007, il entre dans l'entreprise CANNARD de Condal comme chauffeur poids lourds avec tous ses permis A-B-C et la FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire).

Bienvenue à Christophe !



Michel & Christophe : passation de pouvoir...

Michel PAUGET a donc fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet 2012. Il était entré au service de la commune le 1^{er} juin 1997, recruté suite au départ à la retraite de Rémy VACLE.

Stagiaire dans un premier temps, il sera titularisé un an plus tard au poste d'agent technique polyvalent : populairement, il sera le cantonnier.

En 1968, à l'âge de 14 ans, il débute sa vie active comme apprenti boulanger.

En juillet 1971, CAP en poche, il part travailler à Chalamont.

En octobre 1971, un problème d'allergie l'oblige à changer de métier : il entre dans l'entreprise de charpente métallique BEISSON à Beaupont pour devenir soudeur.

Du 1^{er} juin 1973 au 1^{er} juin 1974 : il est appelé sous les drapeaux dans la Marine.

Etat Civil

Naissances :

Le 31 mars

Lallita, Milly HOARAU

Fille de Katarina, Tressy GIGAN et Jérôme, Thierry HOARAU
« La Richardière »



Le 13 septembre

Zoé PEREZ

Fille de Audrey Gisèle GUILLEMET et Anthony,
Jean-François PEREZ
« Les Cours »

Décès :

Le 15 mars

Georges, Roger MARTEL

61 ans

Le 18 mars

Tiffany, Paulette, Michèle ARTHUR

16 ans

Le 24 mars

Edouard, Gaston MALIN

62 ans

Le 21 juillet

Aimé, Claude, Alfred RIONDY

86 ans

Le 2 novembre

Maryse, Marcelle FLOCHON

64 ans

Le 5 novembre

Louis, Marcel BOCQUILLOD

90 ans

Le 4 décembre

Françoise PAUGET

57 ans

Le 14 décembre

Robert ALBAN

79 ans

Le 24 décembre

Maria GIRARD

92 ans



Baptême républicain :

Le 26 mai

Josayah MAITRE

Fils de Myriam MAITRE

Budget Principal

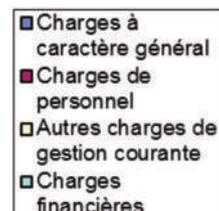
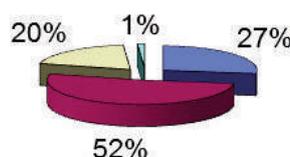
Compte administratif 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	64 498,10 €
Charges de personnel	122 827,52 €
Autres charges gestion courante	46 792,10 €
Charges financières	2 925,67 €

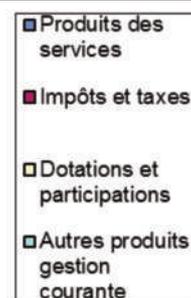
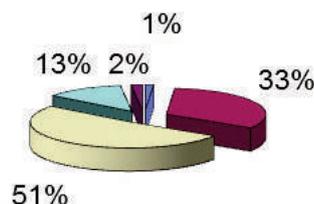
Total : 237 043,39 €



Recettes

Produits des services	5 137,36 €
Impôts et taxes	123 411,00 €
Dotations et participations	194 035,11 €
Autres produits gestion courante	47 980,93 €
Produits exceptionnels	6 914,50 €

Total : 377 478,90 €

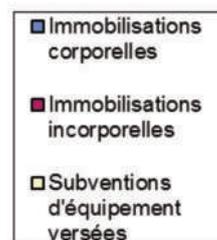
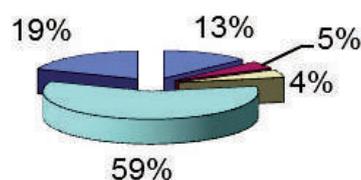


SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Immobilisations corporelles	2 870,40 €
Subventions d'équipement versées	2 865,00 €
Immobilisations incorporelles	8 354,86 €
Opération d'équipement	37 543,55 €
Remboursement d'emprunts	12 235,10 €

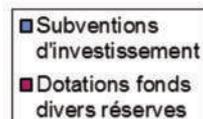
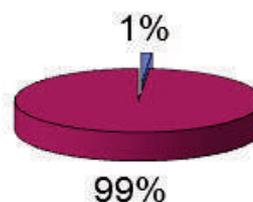
Total : 63 868,91 €



Recettes

Subventions d'investissement	492,26 €
Dotations fonds divers réserves	34 439,80 €

Total : 35 439,80 €



SOLDE - Balance générale + 112 006,40 €

Investissements 2012

Révision de la carte communale :		5 886,38 €
Acompte BERTHET-LIOGIER phases 2 et 3 :	4 784,00 €	
Annonces légales Enquête Publique :	1 102,38 €	
Réhabilitation, aménagement et extension « Mairie, école, garderie, salle des fêtes » :		194 380,13 €
Annonces Légales et dossiers d'appel d'offres lots travaux :	5 472,51 €	
Mission de contrôle technique :	1 785,64 €	
Coordination SPS :	1 913,60 €	
Architecte / MO :	23 431,60 €	
Lot 01 - Maçonnerie :	100 720,57 €	
Lot 02 - Charpente bois, couverture tuiles, zinguerie :	5 946,87 €	
Lot 04/04b - Menuiseries intérieures et extérieures :	23 271,48 €	
Lot 05 - Cloisonnement, peinture, façade :	6 012,78 €	
Lot 08 - Plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation :	15 911,70 €	
Lot 09 - Électricité :	9 913,38 €	
Terrain de football :		1 779,65 €
Véhicule communal, Berlingo HDI + carte grise :		8 448,00 €
Mobilier scolaire : parcours de motricité :		689,50 €
Chauffe-eau, Bar-Restaurant « Chez Nathaly » :		528,21 €
	Total	211 711,87 €



Communauté de Communes

La Communauté de Communes du Canton de Coligny vient de lancer sur l'ensemble de son territoire une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Cette action vise à améliorer le parc de logements existants (construits avant 1975) dans les neuf communes du Canton de Coligny.

Elle s'adresse à la fois aux propriétaires occupants (propriétaire habitant son propre logement) et aux propriétaires bailleurs (propriétaire louant un logement).

Vous avez un projet de réhabilitation de votre logement :

- pour améliorer son confort thermique (travaux d'économie d'énergie : isolation, remplacement des fenêtres, chauffage...)
- pour améliorer sa vie au quotidien et son autonomie (travaux d'adaptation au vieillissement, travaux d'amélioration sanitaire...)
- pour se mettre aux normes : électricité, assainissement individuel
- pour réhabiliter un logement vacant, etc...

Contactez le Pact de l'Ain, en charge de l'animation de cette opération pour :

- une information
- un conseil technique
- connaître les possibilités de financement de votre opération
- vous aider dans l'ensemble de vos démarches



Lors des permanences d'information, de 10h à 12h :

- Le 2^{ème} mercredi du mois, en mairie de COLIGNY
- Le 4^{ème} mercredi du mois, en mairie de MARBOZ

Auprès du PACT de l'Ain : Denis PERRIN

Tél : 04 74 21 02 01 - Fax : 04 74 21 71 85

mail : d.perrin@pact01.fr

ATTENTION :

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous ne devez pas commencer les travaux subventionnés avant d'avoir obtenu tous les accords de financement.

DECHETTERIE : horaires d'ouverture

HIVER :
du 1er octobre au 31 mars

LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
14h-17h	9h30-12h 14h-17h	14h-17h	9h30-12h 14h-17h

ÉTÉ :
du 1er avril au 30 septembre

LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
14h-18h30	9h30-12h 14h-18h30	14h-18h30	9h30-12h 14h-18h30

Projets 2012-2014

Extension et restructuration de l'ensemble des bâtiments
Mairie, salle polyvalente, école, cantine scolaire, garderie périscolaire

Après deux années de réflexion, de concertation et d'études, notre projet d'investissement sur notre patrimoine bâti s'est concrétisé en juillet 2012 avec le lancement des travaux.

Le projet, en termes de travaux, n'a pas été modifié par rapport à la présentation figurant sur le bulletin municipal 2012. Contrairement à l'année dernière où les chiffres étaient basés sur des estimations, notre plan de financement et les coûts réels sont connus et sont détaillés ci-après ainsi que les différents intervenants pour la réalisation des travaux.

COMMUNE DE DOMSURE - 01270

CONSEIL GÉNÉRAL



REHABILITATION – AMENAGEMENT ET EXTENSION MAIRIE – ECOLE – HALTE GARDERIE – SALLE DES FETES

Livraison : juillet 2014

N° PC 001 147 11 D0006 - délivré le 04/02/2012

MAITRISE D'ŒUVRE :

ARCHITECTES :	DELERS & ASSOCIES – 601 rue Léopold Le Hon - 01000 BOURG EN BRESSE – T 04.74.22.92.47
BUREAU D'ETUDES :	CAILLAUD INGENIERIE – 601 rue Léopold Le Hon - 01000 BOURG EN BRESSE – T 04.74.22.92.30
INGENIEUR B.A.	CHAPUIS STRUCTURE - 571 rue Léopold Le Hon - 01000 BOURG EN BRESSE – T 04.74.22.93.70
CONTROLE TECHNIQUE	DEKRA – 43 avenue Maginot – 01000 BOURG EN BRESSE T 04.74.50.69.90
C.S.P.S.	SOCOTEC – 487 rue Léopold le Hon – 01000 BOURG EN BRESSE – T 04.74.21.20.17

ENTREPRISES :

LOT N° 01- DESAMIANTAGE – MACON. – GROS ŒUVRE	Ets BESSONNARD Pascal – 01560 St Julien sur Reyssouze T 04.74.52.68.29
LOT N° 02 – CHARPENTE BOIS COUVERTURE ZINGUERIE	Ets GIRAUD CHARPENTE – 01370 ST ETIENNE DU BOIS - T 04.74.23.19.12
LOT N° 03 – COUVERTURE ETANCHEITE MULTI COUCHE	Ets SIE ETANCHEITE – 69 191 ST FONS - T 04.72.89.12.29
LOT N° 04- MENUISERIES EXTERIEURES	Ets SMI TREILLE – 39 570 MONTMOROT - T 03.84.47.07.23
LOT N° 04 bis- MENUISERIES INTERIEURES BOIS	Ets SMI TREILLE – 39 570 MONTMOROT - T 03.84.47.07.23
LOT N° 05 – CLOISON. – PEINTURE-FACADES PLAFOND	Ets BONGLET- 01000 BOURG EN BRESSE – T 03.84.87.14.30
LOT N° 06 – METALLERIE	Ets CURT Patrick – 01340 FOISSIAT - T 04.74.52.37.63
LOT N° 07 – CARRELAGES - FAIENCES	Ets EVIEUX CARRELAGE- 01380 ST CYR SUR MENTHON - T 06.81.53.16.38
LOT N° 08- PLOMB - SANIT- CHAUFF VENTILATION	Ets LACLERGERIE – 71500 LOUHANS – T 03.85.75.02.41
LOT N° 09 - ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES	Ets MICHELARD – 01340 MONTREVEL EN BRESSE - T 04.74.30.81.17
LOT N° 10 – EQUIPEMENT CUISINE	Ets CUNY PRO – 01000 BOURG EN BRESSE– T 04.74.22.92.10
LOT N° 11- TERRASSEMENTS GENERAUX VRD Plantations	Ets – EGCA – 01340 MONTREVEL EN BRESSE – T 04.74.25.47.43

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Coût de l'opération :

Le coût total de ce projet s'élève à 715 000 € HT soit 855 140 € TTC. Ce montant comprend les marchés de travaux des entreprises pour 615 820 € HT, les honoraires de la maîtrise d'œuvre, contrôleur technique et coordinateur sécurité pour 63 550 € HT et les frais divers (notaire, géomètre, diagnostic, ...) pour 35 630 € HT.

Plan de financement :

Pour réaliser cette opération, la commune a obtenu des partenaires des subventions à hauteur de 208 532 €, ce qui représente 33% du coût des travaux.

Détail des subventions :

• Etat	127 532 €
• Conseil général de l'Ain	66 000 €
• Réserve parlementaire	15 000 €

Le financement global de l'opération sera réalisé en partie par les fonds propres et complété par un emprunt.

Compte-tenu des subventions obtenues et du montant des travaux, le conseil municipal a décidé d'étaler les travaux sur trois exercices budgétaires, à savoir 2012, 2013 et 2014 afin de limiter le recours à l'emprunt.

Du côté des travaux ...

Les travaux ont débuté dès le premier jour des vacances scolaires, à savoir le vendredi 6 juillet 2012. Cette première phase de travaux comprend la réalisation de la nouvelle entrée de l'école et la construction de l'extension regroupant la nouvelle cuisine et le réfectoire pour la cantine scolaire.

Les travaux terminés :

Entrée de l'école :

mise en service le 12 novembre 2012

Un nouveau hall d'entrée pour l'école a été réalisé en aménageant un patio inutilisé jusque-là offrant ainsi aux parents, enfants, enseignants et personnel un vaste espace d'accueil. Ce hall est équipé de porte-manteaux et de bancs pour les enfants. Ce hall a été mis en service après les vacances de la Toussaint et depuis, enfants et parents utilisent cette nouvelle entrée.



Les travaux en cours :

Restaurant scolaire :

livraison prévue pour le lundi 11 mars 2013

Ce bâtiment en extension de la salle des fêtes regroupe les locaux de cuisine communs pour la cantine scolaire et pour la salle polyvalente, une salle de restauration pour les enfants et la nouvelle entrée de la salle des fêtes. Les travaux ont débuté début juillet 2012 et doivent s'achever pour la rentrée scolaire après les vacances de Février, à savoir le lundi 11 mars 2013.

Les travaux à venir :

Salle des fêtes (vert sur plan page suivante) :

travaux du 25 février 2013 au 2 mai 2013

Dès la livraison du nouveau restaurant scolaire, les travaux vont s'enchaîner avec la réfection complète de la salle polyvalente, la création de nouveaux sanitaires et d'un local de rangement. La salle sera indisponible à la location durant cette période de travaux.

Ces travaux seront réalisés dans un délai court pour d'une part, limiter la période de non utilisation par les associations et les usagers et d'autre part, pour que les travaux soient terminés pour notre fête patronale.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir dans cette salle rénovée lors de notre rencontre annuelle à l'occasion du pot de la municipalité.

Salle du conseil municipal, secrétariat de mairie (bleu sur plan page suivante) :

travaux de mai 2013 à juillet 2013

Les travaux de réfection de ces locaux seront réalisés pièce par pièce afin d'assurer une continuité de service pour l'accueil du public à la mairie.



Du côté des travaux ...

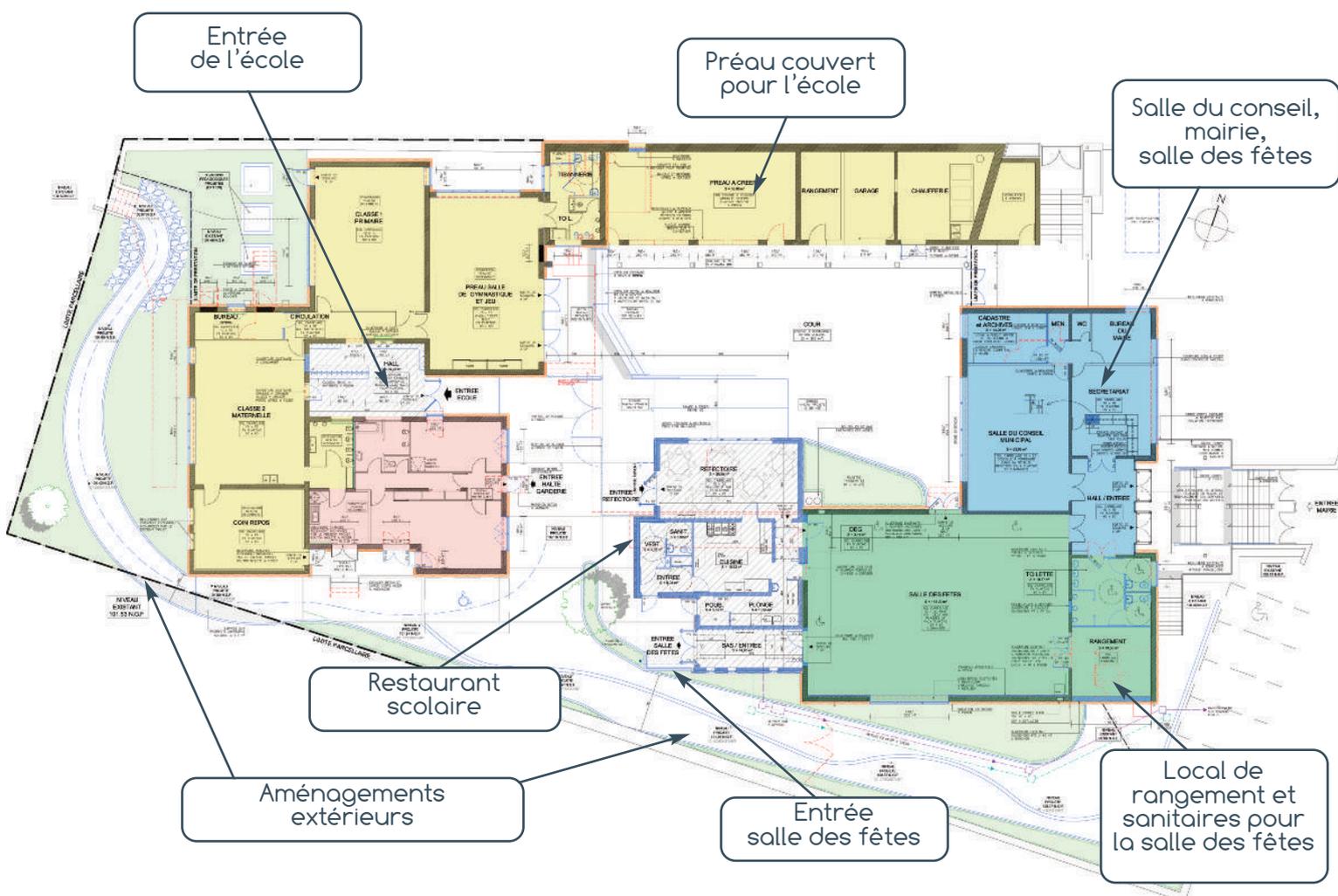
Extérieurs, sanitaires et préau (jaune sur plan) :
Été 2013

Nous allons profiter de la période des vacances scolaires pour réaliser l'ensemble des travaux liés aux aménagements extérieurs, création de chemin piétons depuis les parkings, réfection de la cour de l'école, pose des clôtures, éclairage public...

Durant cette période, les sanitaires de l'école ainsi que le préau couvert seront également réalisés. Tous ces travaux devront être réalisés avant la rentrée scolaire de septembre 2013.

Ecole et garderie (jaune et rose sur plan) :
travaux à partir de septembre 2013

Les travaux d'isolation, de remplacement de fenêtres, de façades seront réalisés durant les petites vacances scolaires et échelonnés dans le temps afin de ne pas perturber le fonctionnement des écoles.



Enfance et vie éducative

Petite enfance

Vous recherchez un mode de garde pour votre jeune enfant ? Chez une assistante maternelle, dans une crèche, quelles différences ? N'hésitez pas à contacter le relais caRAMel pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

La Communauté de Communes du Canton de Coligny vous propose ces deux modes d'accueil :

Chez une assistante maternelle :



Musique en temps collectif

Renseignements et inscriptions :

le Relais d'Assistants Maternelles caRAMel
Carmen PEREIRA & Marie-Jo HOORNE
Tél. : 04 74 42 33 04 ou 06 24 67 90 49
Mail : relais.caramel@wanadoo.fr

En structures collectives : crèche et halte garderie

Pour vos enfants, vos petits enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Un mode de garde régulier ou très occasionnel (par exemple : pour les petites vacances, le temps d'un rendez-vous ou de faire vos courses...) du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 (18h le vendredi).

A DOMSURE :

Micro crèche Car'hibou
Le Village, face à l'école

A BENY :

Multi accueil Caram'bole
Pôle Petite enfance, Le Poisiat RD 28



Des bulles

Renseignements et inscriptions :

Communauté de Communes du Canton de
Coligny
Pôle Petite Enfance à BENY, le Poisiat
Contact : Isabelle BADOUX - Tél. : 04 74 30 41 53
Mail : petiteenfance01@orange.fr

Sou des Écoles

Composition du bureau, année scolaire 2012-2013

Président :	Didier BEAUQUENNE
Vice-Présidente :	Claire DANJEAN
Trésorière :	Cécile CURT
Trésorière adjointe :	Anne-Sophie BRUNET
Secrétaire :	Sandrine JAILLET
Secrétaire adjointe :	Cécile FERLET

Assesseurs :

Monique DILHALAOUA-ROBIN, Alexandra ROBERT, Sophie VICHERD, Robin FRERE, Olivier PERRIN, Laurence VENET, Cyril GROS, Stéphane GRAPPE, Christine PETIT, Lidwine BOULIOU, Bernard BADOUX

Rôle :

Le Sou des écoles joue un rôle primordial au côté de l'école. Il permet de nombreuses activités en étant partenaire financier du projet d'école.

Les ressources du Sou des écoles :

Tartiflette :	12 octobre 2013
Loto :	27 janvier 2013
Vide-Grenier :	14 avril 2013

Le bénéfice des manifestations pour l'année 2011-2012 est de **4 130,82 €**

Le Sou des écoles a financé pour l'année 2011-2012 :

Classes découvertes :

2 jours à Paris : CE2-CM1-CM2 (48 élèves)
Coût du séjour : **7356 €**

4 jours à Giron : GS-CP-CE1
Séjour **5 562 €** + transport **675 €**

Participation aux voyages

Les deux communes	5 040,00 €
Participation des familles aux voyages :	4 938,00 €
Prix de revient par enfant :	60,00 €



Conseil d'administration

Autres dépenses :

Abonnements « le petit quotidien » **143,00 €**

Cadeaux de Noël et pour chaque classe : **156,20 €**

Théâtre : séances 120,00 euros + transport **139,00 €**

Projet pour l'année 2012-2013 :

CP/CE1 :

Intervention de la FRAPNA sur le thème de l'eau : **360,00 €**

Visite du musée de Monfleur : **237,60 €**

CE2/CM1 :

Visite du Musée des Planons + 1 atelier + 1 parcours découverte : **146,00 €** + transport bus : **159,00 €**

CM2 :

Bus ½ journée pour Coligny « Défi Lecture » : **87,00 €**

Groupe BATUCADA :

Déplacement pour Concert
(Meximieux ou Miribel) : **1 000,00 €**

Maternelle :

- Projet des randonnées
- un enregistreur financé pour les classes, valeur **300,00 €**
- 2 sorties bus (étang) : **200,00 €**
- Musique avec déplacement : **100,00 €**

Soutenir notre association dans la réalisation de ses actions contribue à l'amélioration de la vie de l'école et donc le bien-être des enfants.



Tartiflette à emporter

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Ecole de Domsure : L'école ...ailleurs !



Les deux classes à Giron

Du 22 au 25 mai 2012, les classes de CP-CE1 de Beaupont et de GS-CP de Domsure sont parties en classe transplantée à Giron. Ce séjour avait pour objectif de faire découvrir aux élèves le milieu de la moyenne montagne...

Par le biais de jeux, de petites randonnées, les enfants sont allés à la rencontre de la faune, de la flore, de l'habitat, des paysages, des activités humaines... Ils ont pu observer, faire des comparaisons avec ce qu'ils savaient déjà et acquérir de nouvelles connaissances.

Pendant 4 jours, manger, dormir, découvrir avec ses copains de classe - sans ses parents - c'était vraiment extraordinaire...

Et au retour, tellement de belles choses à se raconter !

Le Sou des écoles a offert, le jour de la fête de l'école, un DVD du séjour à chaque enfant.

Tous les enfants des classes de Laurence VENET et Monique DILHALAOUA remercient le Sou des écoles et la mairie pour ce beau séjour.



Village de lutons en construction

Ecole de Beaupont : A la découverte de Paris



Les élèves de CE2/CM de l'école de Beaupont se sont rendus à Paris les 15 et 16 mars 2012.

Ils ont pris le TGV à Bourg en Bresse. A leur arrivée à la gare de Lyon à Paris, ils ont découvert la capitale grâce à un circuit panoramique en bus commenté par une guide : arrêt à Notre Dame de Paris et à la Tour Eiffel, traversée des Champs Elysées, découverte de l'Elysée, de la place de la Bastille et de la Concorde, Les Invalides...

Après un pique-nique dans le jardin des Tuileries, ils ont visité le Louvre.

Le soir, ils ont été hébergés dans une auberge de jeunesse.

Le lendemain a été consacré à la Visite du Château de Versailles et de ses jardins. Ils ont eu le plaisir de déjeuner dans un restaurant.

Ils sont revenus à Bourg en Bresse en TGV, enchantés de leur séjour.



Séance de travail au château de Versailles

Garderie périscolaire

La garderie périscolaire connaît une forte fréquentation cette année. C'est pourquoi Véronique MONTAGNY, l'animatrice est assistée le matin de Stéphanie SEZIA.

Un nouveau site internet a été créé www.famillesrurales.org/beaupont-domsure où vous retrouverez toutes les informations nécessaires et contacts.

Le bureau de l'association peut compter sur de nouveaux membres cette année. Il est composé depuis avril 2012 de 13 membres actifs, dont :

Les effectifs du RPI 2012-2013 :

Toute petite section :	4
Petite section :	20
Moyenne section :	12
Grande section :	11
Cours préparatoire :	14
Cours élémentaire 1 :	13
Cours élémentaire 2 :	12
Cours moyen 1 :	12
Cours moyen 2 :	21

Un total de 119 enfants répartis en 5 classes, les maternelles à Domsure, les classes élémentaires à Beaupont.

Présidente :	Sonia BRETON
Vice-présidente :	Claire DANJEAN
Trésorière :	Karine JULIEN
Trésorière adjointe :	Corinne DONDE
Secrétaire :	Delphine PAUGET
Secrétaire adjointe :	Karen VULIN

Restaurant scolaire

La cantine scolaire est un élément essentiel à une école.

Tous les jours, ce sont 97 repas qui sont cuisinés par Martine GREGAUD et Stéphanie SEZIA.

L'association propose, chaque mois, des repas équilibrés et variés selon les saisons pour faire

Chaque membre est impliqué et souhaite que la cantine reste un endroit agréable pour tous !

Membres du bureau :

Président :	Jérôme COMMARET
Vice-Présidents :	Jean-Luc CHOSSAT Arnaud CREUZE Olivier VANDEMAELE
Trésorières :	Corinne DONDE et Stéphanie SEZIA
Secrétaires :	Ludovic SIMERAY et Aurélia ROLLAND
Mais aussi :	Virginie CALLEN, Benoît CALVETTI, Natacha GRAPPE ROLAND, Thomas GERMAIN, Stéphanie MARY, Amandine CAVILLON, Joëlle BOSTEELS

découvrir différentes saveurs aux enfants. Début septembre, les bénévoles se sont réunis pour élire ses membres.

Malgré la participation financière des parents, l'association ne pourrait subvenir à son bon fonctionnement sans les manifestations : tombola, repas et bal organisés lors de la fête de l'école.



Merci aux pompiers pour leur don



Remise du 1^{er} lot de la tombola

Transports scolaires



Pour mettre chaque élève dans de bonnes conditions de scolarité, le Conseil Général de l'Ain est l'un des rares départements à prendre en charge l'intégralité du coût du transport des élèves demi-pensionnaires fréquentant les écoles primaires, les collèges et les lycées publics ou privés sous contrat.

Cette action en faveur des jeunes représente une économie pour les familles de 620 euros en moyenne par élève et par an.

La carte de transport scolaire est accordée à titre gratuit par le Conseil Général à raison d'un aller/retour par jour aux demi-pensionnaires et aux externes, de l'école maternelle au lycée.

Les conditions d'obtention sont les suivantes :

- Etre domicilié dans l'Ain
- Avoir plus de 3 ans
- Fréquenter l'établissement public de son secteur ou privé de rattachement.
- Etre domicilié à plus de 5 km de l'établissement en zone urbaine ou à plus de 3 km en zone rurale.

Pour se procurer la carte de transport scolaire, l'élève doit compléter, dès le mois de juin pour la rentrée suivante, un imprimé de demande de transport délivré par l'établissement scolaire.

L'enfant est sous la responsabilité de ses parents entre son domicile et l'arrêt du car.

Conditions préalables à l'ouverture de points d'arrêt :

Les points d'arrêt, avant leur création, font l'objet d'un diagnostic sécurité en lien avec le maire de la commune d'implantation, celui-ci étant chargé de la sécurité sur le territoire de sa commune. Seuls les points d'arrêt ayant obtenu la validation conjointe du Conseil général et de la Commune d'implantation sont autorisés.

Toute demande de création de points d'arrêts sera étudiée au regard :

- du nombre d'élèves concernés, scolarisés dans leur établissement de secteur ;
- 2 enfants minimum si le point d'arrêt demandé se situe sur le trajet existant ;
- 4 enfants minimum pour une extension de circuit
- de l'impact de la création du point d'arrêt sur le temps de trajet global du circuit ;
- de la distance séparant le point d'arrêt demandé du point d'arrêt le plus proche ;
- de la distance séparant le domicile de l'élève du point d'arrêt demandé ;
- du diagnostic sécurité élaboré conjointement avec le maire de la commune d'implantation ;
- de la pérennité dans le temps du point d'arrêt ;
- des conditions d'accès au point d'arrêt ;
- du coût de son aménagement le cas échéant.



Culture et Loisirs

Fleurissement

Quatre nouveaux membres sont venus étoffer notre Comité cette année ; c'est avec plaisir que nous avons accueilli Arnaud et Claude NEQUECAUR, du lotissement La Parnelle (le Bourg Dernier), Chantal GODAIN du Nigda, ainsi que Didier PASSEMART de Grosset, qui nous ont apporté leur aide durant tout l'été pour l'entretien des massifs, ainsi que pour l'arrachage de cet automne.

Malheureusement, nous avons perdu au printemps 2012 un des nôtres, Doudou Malin, qui nous a quittés trop vite à la suite d'une éprouvante maladie. Toujours disponible, de bon conseil, il était un membre actif au sein du comité ; sa bonne humeur qui égayait tant nos assemblées nous manque !

Le Comité les remercie vivement et accueille avec plaisir toute personne qui veut rejoindre le groupe pour l'année ou pour l'été seulement.



Membres du bureau :

Présidente : Brigitte BILLET
Trésorière : Claudette FARABOZ
Secrétaire : Danielle PIRAT
Membres : Didier BEAUQUENNE, Michèle et Lucien CHARNAY, Chantal GODAIN, Béatrice GIRARD, Claudine MOREAU, Georges MONTILLOT, Claude et Arnaud NEQUECAUR, Didier PASSEMART
Non membres : Michel FARABOZ, souvent appelé en renfort pour bêcher et arroser et Stéphanie SEZIA, pour l'entretien des massifs cet été.



Union Sportive Domsure Beaupont



Cette année encore, l'**U-S-D-B** joue en 4^{ème} division avec une vingtaine de licenciés. L'arrivée de nouveaux joueurs redynamise la volonté de tous pour remonter le club. Par leurs panneaux publicitaires, les sponsors, comme les municipalités, participent aussi à cet élan et ont favorisé la réfection du terrain (décompactage et réensablage).

Des nouveaux équipements ont aussi été offerts : maillots et shorts (Mille et une pizzas de Montrevel) et survêtements (Jura Bresse Location de St Amour).

Certains parents souhaiteraient qu'une "équipe jeunes" revoie le jour. Les intéressés sont priés de se rapprocher du club afin de finaliser cette idée.

Nos manifestations : belote (février), pétanque (juin), repas fête de Beaupont (août) et galettes (septembre) sont nos principales ressources.

Si vous voulez rejoindre le club, n'hésitez pas à vous faire connaître le soir des matchs à Domsure (principalement le samedi soir) ou à l'un de ses membres.

Le bureau :

Président : Gilles SUEUR
Trésorier : Didier BOUILLOUX
Trésorier adjoint : Mikaël PUTIN
Secrétaire / correspondant : Raphaël CORNATON

Matthieu BLANC, Pierre-Yves MICHEL et Sébastien MICHON complètent ce bureau.

Contacts :

sueurgi@yahoo.fr • usdb@lrafoot.org
didier.bouilloux@neuf.fr • raph01@hotmail.fr

N'hésitez pas à venir nous supporter, les dates des matchs sont dans les journaux et aussi sur des affiches dans les commerces, pour que l'**U-S-D-B** survive !!

Le comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes est heureux de voir les Domsurois participer avec toujours autant d'engouement aux deux manifestations qu'il a organisées en 2012. Tous les tickets ont été vendus pour le repas « tête de veau » du traditionnel 11 novembre. Quant à la vogue qui a lieu le 1er week-end de mai, les courses pédestres et le bal des

jeunes du samedi ont eu une forte affluence. Le 1er challenge à la course cycliste en l'honneur du coureur disparu l'année dernière a été disputé le dimanche.

Composition du bureau :

Président : Michel PAUGET
Vice-président : Didier PASSEMARD
Secrétaire : Isabelle HAUTELIN
Secrétaire adjointe : Laetitia MICHEL
Trésorière : Sylvie DELAY
Trésorière adjointe : Julie GIRARD

Membres du Comité : Didier BEAUQUENNE, Jean-Pierre GILET, Matthieu GIRARD, Laurent GOYET, Noémie PAUBEL



Bibliothèque

Animation sur le thème des légumes anciens

La bibliothèque a organisé pendant la semaine du goût, une journée dégustation pour l'école de Beaupont le jeudi 25 octobre 2012. Pour cette manifestation, les bénévoles de la bibliothèque ont cuisiné quelques plats anciens : dainnet, gaudes, gratin de courges, topinambours, salsifis et préparé plusieurs confitures.

Une exposition sur les légumes anciens (topinambours, panais, rutabagas, salsifis, côtes de bette, choux, fèves, navets, crosnes, pâtissons, courges) a complété cette animation.



Semaine du goût avec les enfants de l'école

L'informatisation se met en place

Un grand projet et un travail considérable pour ses bénévoles avec la mise sur informatique du fond documentaire et des fiches lecteurs. La gestion du stock, les entrées et sorties des livres, CD... s'en trouveront améliorés.

La cotisation annuelle, payable dès septembre, reste inchangée à 7 € par famille avec gratuité pour les enfants de moins de 16 ans.

Horaires d'ouverture :
Tous les samedis de 10h à 11h30
1^{er} mardi de chaque mois de 16h à 17h

Ecole de musique du canton de Coligny

■ L'école de musique intercommunale vous accueille quel que soit votre âge (et ce dès 7 ans). Elle vous propose des cours collectifs de solfège, des cours particuliers d'instruments et des cours d'ensemble par classe pour une approche de l'orchestre. Les cours ont lieu à Marboz et à Coligny.

Les plus jeunes élèves, après quelques années d'apprentissage instrumental, suivent une formation orchestrale au sein de l'Orchestre Junior afin d'intégrer les rangs de l'une des deux harmonies du canton.

■ **Instruments enseignés :** clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, euphonium, saxophone, trompette, trombone et batterie/percussions.

■ La prochaine audition aura lieu le :
Samedi 9 février 2013 à 20H15 à Coligny

Contact :

Bernard PONCIN - 04 74 51 01 35
Les inscriptions ont lieu début septembre



L'Orchestre Junior - Audition du 11 février 2012

Société de chasse

Notre association a connu des modifications au niveau du bureau.

Voici sa nouvelle composition :

Président :	Thibaut REVELUT
Vice-président :	Jean-Pierre MOREAU
Trésorier :	Eric GIRARD
Secrétaire :	Tanguy GREGAUD
Membres :	Serge MAITREPIERRE et Paul RUDE



Balade nocturne

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique AAPPMA BEAUPONT - DOMSURE

Année 2012 très faste pour les pêcheurs de notre société avec quelques superbes poissons sortis des eaux du Solnan :

- 1 brochet de 97cm et 6,850kg pour Serge MAITREPIERRE,
- 1 anguille de 90cm et 1,900kg pour Daniel BRISET,
- 2 carpes de 14,100kg et 13,600kg pour Daniel PAUGET.



Serge et sa pêche miraculeuse

A noter également le succès grandissant du repas bréchets consécutif au concours de pêche du mois de Juin.

Afin de ne pas pénaliser la fête des écoles le 29 Juin, la société de pêche avance son concours et son repas bréchets au **22 Juin 2013** : date à retenir!

Un important alevinage a été réalisé le 26 Octobre 2012 ; plus de 500 kg de poissons (brochets, gardons, perches et sandres) ont été déversés dans le Besançon, le Sevron et le Solnan.

En 2013 la société organisera une journée pêche pour les enfants des écoles dont la date reste à définir.

Bonne pêche à toutes et à tous.



La vie des Séniors

Club loisirs et amitiés

Le Club Loisirs et Amitiés de Domsure accueille les personnes à partir de 60 ans, de la commune et des communes avoisinantes.

Il permet des échanges et des rencontres ; des liens et des amitiés se créent autour de goûters, de jeux ou de conversations.

Une rencontre inter génération avec la micro-crèche CAR'HIBOU de Domsure a ravi les petits et les grands.

Pour tout renseignement, veuillez contacter une personne du bureau au n° de tel ci-dessous :



En route pour la visite du centre de Grenoble

Composition du bureau :

Présidente :	Claudette MONTILLOT Tél. : 04 74 42 70 68
Vice-président :	Fernand PARISET
Secrétaire :	Claude NEQUECAUR Tél. : 04 74 23 18 02
Trésorière :	Germaine DELAY Tél : 04 74 51 25 93



Voyage à Grenoble



Le CLIC* des Pays de Bresse

À quoi ça sert ?

- à répondre aux besoins des retraités et des personnes âgées (trouver le bon interlocuteur, connaître ses droits, recevoir gratuitement la carte MEMO, aider au montage des dossiers administratifs...)
- à informer lors de réunions publiques ou des ateliers de prévention sur des thèmes d'actualités
- à animer le réseau de partenaires (élus, professionnels, associations...)

Comment joindre le CLIC ?

- un seul numéro de téléphone :

04 74 30 78 24

- des permanences à Coligny le 1er vendredi du mois et à Marboz le 3ème lundi du mois (9h - 12h)
- un site internet et sa page contact
www.clicdespaysdebresse.org

Comment ça marche ?

- standard téléphonique (messagerie en cas d'indisponibilité)
- accueil libre ou sur rendez-vous lors des permanences
- visite à domicile possible après étude
- service gratuit, mis en place par les communautés de communes de Coligny, de Montrevel en Bresse, de Pont de Vaux, de Pont de Veyle et de Saint Trivier de Courtes, et co-financé par le Conseil Général et la CARSAT **Rhône-Alpes

Les dates d'ouverture de l'antenne délocalisée concernant le 1^{er} semestre 2013 :

Pour le canton de Coligny :

9h à 12h à la mairie de Marboz :

Le lundi 21 janvier
Le lundi 18 février
Le lundi 18 mars
Le lundi 15 avril
Le lundi 17 juin

9h à 12h à Coligny :

Le vendredi 4 janvier
Le vendredi 1er février
Le vendredi 1er mars
Le vendredi 5 avril
Le vendredi 3 mai
Le vendredi 7 juin

Pour le canton de Montrevel en Bresse (9h à 12h) :

Les mardis 8 et 22 janvier
Les mardis 12 et 26 février
Les mardis 12 et 26 mars
Les mardis 9 et 23 avril
Les mardis 14 et 28 mai
Les mardis 11 et 25 juin

**Accueil libre
ou sur rendez-vous de 9h à 11h 30
et uniquement
sur rendez-vous de 11h 30 à 12h**

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

À quoi ça sert ?

Chaque année, les personnes âgées de 75 ans et plus peuvent choisir entre un repas au restaurant, au printemps, ou un colis de Noël, offert par le CCAS.

Cette année nous avons 48 bénéficiaires :

15 personnes ont bénéficiés du repas.
33 colis ont été distribués dont 9 aux personnes hospitalisées, en foyer logement ou maison de retraite.



Repas d'avril au Domaine de la Rochère

Ain Domicile Service



Secteur Bresse / Revermont :

Maude Lacroix
Foyer Soleil - 01851 Marboz
04 74 42 02 14 - 06 83 98 46 17
ads01-ml@orange.fr

Siège social :
1133 avenue de Lyon
01960 Péronnas
04 74 21 42 52

www.ain-domicile-services.fr

Personnes âgées, handicapées, familles, actifs...

AIN DOMICILE SERVICES

vous propose des interventions en fonction de vos besoins

-  **Vie quotidienne**
aide à la réalisation des repas, ménage, entretien du linge, courses...
-  **Aide à la personne**
aide à la toilette, aide à l'alimentation, aide au lever et au coucher, aide aux déplacements dans le logement...
-  **La présence de nuit, la garde de nuit**
assure une surveillance sécurisante durant toute la nuit.
-  **Vie sociale et relationnelle**
promenade, lecture, jeux, garde d'enfants de moins de 3 ans et de plus de 3 ans, transport accompagné...



adessadomicile
Fédération Nationale



Agrément qualité n° N031106 A 001 Q007

Les nouvelles activités économiques



Nom : LM FREE HORSE
 Adresse : Le Villard
 Adresse email : lucie-chevaux@laposte.net
 Tél. : 06 61 17 43 82
 Production : Centre équestre, stage, pension, commerce



Nom : Nelly RIVIERE
 Adresse : Les Boitoux
 Tél. : 03 84 24 06 13
 Production : Élevage caprin et vente de fromages de chèvres

La Mission Locale Jeunes

Pour un accompagnement individualisé vers l'emploi



La Mission Locale Jeunes sera présente sur Coligny et Marboz à partir du mois de janvier 2013, en tenant une permanence de 14h00 à 17h00, dans les locaux des Mairies.

Coligny : 2^{ème} jeudi du mois.
 Marboz : 4^{ème} jeudi du mois.

La Mission Locale Jeunes, association membre du Service Public de l'Emploi, accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour les accompagner vers la formation et l'emploi. Les conseillers reçoivent les jeunes et leur proposent, selon leur situation et leur projet, un appui tout au long de leur parcours.

Cela peut commencer par la définition d'un véritable projet professionnel en s'appuyant sur un bilan de compétence pour mieux identifier ses envies et ses capacités ou sur des immersions en entreprise, sous forme de stages de courte durée, pour découvrir des métiers et la réalité du monde professionnel.

Beaucoup de jeunes éprouvent de grandes difficultés à accéder à l'emploi du fait de l'absence de toute qualification. Les conseillers s'attachent à ce que ces jeunes puissent obtenir un diplôme ou un titre professionnel en les orientant et en les inscrivant sur les bonnes formations.

L'objectif final reste l'accès à l'emploi : outre l'appui aux jeunes dans la connaissance du marché de l'emploi, la réalisation des CV ou des lettres de motivation, les conseillers spécialement dédiés à l'emploi tissent des liens avec les entreprises du territoire, conseillent ces dernières sur leurs recrutements et les différentes aides publiques accessibles. Cette bonne connaissance des jeunes et des employeurs permet une mise en relation efficace et durable.

Enfin, parce qu'on sait qu'entamer l'ensemble de ces démarches sans disposer d'aucun revenu, sans permis de conduire ou encore avec une santé défaillante conduit bien souvent à l'échec, la Mission Locale apporte des solutions individualisées pour garantir le succès de ces parcours.

Cet accueil de proximité de la Mission Locale sur la Communauté de Communes devrait permettre un meilleur suivi des 50 jeunes d'ores et déjà accompagnés et le développement d'un partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'emploi du territoire.



A savoir

Information gendarmerie

Prévenir les risques de cambriolage :

Durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier du service « Opération Tranquillité Vacances », vous devez vous inscrire avant votre départ en complétant le formulaire de demande individuelle accessible en ligne sur le site du ministère de l'Intérieur. Après avoir imprimé le document, il est notamment nécessaire d'indiquer vos nom, prénom, adresse, période d'absence,

type et caractéristique du domicile ainsi que la personne à aviser en cas d'anomalie. Une fois daté et signé, ce document est à remettre à votre brigade de gendarmerie. En cas de retour imprévu ou de modification de la durée de vos congés, ne pas oublier de prévenir votre gendarmerie. Le ministère dispense également en ligne quelques conseils afin de limiter au maximum les risques de cambriolages (vérifier l'état des serrures, faire passer un voisin ou un ami, ne pas laisser trop de courrier dans la boîte aux lettres, renvoyer les appels téléphoniques...).



Lutte contre l'Ambrosie

Un problème de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes.

Contact : Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, Délégation de l'AIN, Service Environnement Santé - 9 rue de la Grenouillère - 01000 BOURG en BRESSE
- Tél. : 04 81 92 01 00

Courriel : ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr

Site internet : www.ambrosie.info



Le doryphore à Domsure

Dans les anciens registres de délibérations de la commune, on peut trouver des choses surprenantes.

Voici un extrait de la séance du 7 mai 1933 :

« Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, procède à la nomination d'un délégué, président du groupement professionnel agricole de la commune. Nommé à cet effet Mr Blanc Joseph, président du syndicat d'élevage de Domsure, comme faisant partie de la commission du doryphore. Comme délégué du syndicat d'élevage et faisant partie de la commission du doryphore, nommé Mr Thielland Joseph.

Dans le but d'encourager la lutte contre le

doryphore, le conseil municipal de Domsure, à l'unanimité des membres présents, vote une récompense de vingt francs, à prendre sur fonds libres du budget de 1933, pour le premier enfant découvrant un foyer de doryphore sur le territoire de la commune. »

Il est vrai que les doryphores sont arrivés dans la région bordelaise en 1921, l'armée américaine avait importé des pommes de terre infestées dans un entrepôt de cette région. L'insecte est arrivé en Bresse en 1933. La quasi-totalité de l'Europe était infestée en 1960.

LOUIS DUPASQUIER
ARCH^{TE} DU GOUVERN^{EMENT}
M • DCCC • LVI

Où a été prise cette photo ?

Réponse samedi 4 mai lors de l'apéritif offert par la municipalité à l'occasion de la fête patronale.

